

Lucien Lemaire
274 impasse Lou Caiau
13810 Eygalières
Tél. : 06 22 90 09 82
lemaire.lucien@gmail.com

Monsieur François Provost

Directeur Général du Groupe Renault
Renault Group
122-122 bis, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt Cedex

Eygalières, le 31 août 2026

Lettre recommandée avec accusé de réception

Copie à : Madame Katrin Adt, CEO de la marque Dacia (Renault Group) ; Concession Renault Cavaillon

Objet : Mise en demeure – Dysfonctionnements graves et répétés mettant en danger la vie des occupants – Dacia Spring immatriculée FV-961-XM

Réf. : Contrat de location longue durée du 22 mai 2026 – Mes lettres recommandées des 22 et 27 août 2026, restées sans réponse

Monsieur le Directeur Général,

Je me permets de porter directement à votre connaissance, en tant que Directeur Général du Groupe Renault, une situation que je considère comme grave et qui, à ce jour, n'a reçu aucune réponse de la part de la concession Renault de Cavaillon, alors même qu'elle met en jeu la sécurité et potentiellement la vie de plusieurs personnes, dont mes petits-enfants.

Je loue depuis le 22 mai 2026, dans le cadre d'un contrat de location longue durée, une Dacia Spring électrique immatriculée FV-961-XM. Je vous adresse en annexe les deux courriers recommandés que j'ai déjà envoyés à la concession de Cavaillon, les 22 et 27 août 2026, et qui sont restés sans la moindre réponse.

Des incidents de sécurité graves et répétés

Depuis la livraison de ce véhicule, j'ai constaté à plusieurs reprises des dysfonctionnements qui ne relèvent pas du simple désagrément mais qui exposent directement mes proches à un danger réel :

1. Une extinction totale et inopinée du tableau de bord (« black-out »), à deux reprises.
2. Une paralysie complète du véhicule – plus aucune direction assistée, plus de freinage, impossibilité d'avancer ou de reculer – survenue notamment alors que je sortais en marche arrière d'une place de stationnement, bloquant la circulation et exposant les autres usagers à un risque certain.
3. Le verrouillage intempestif des portes alors que mes petits-enfants se trouvaient à l'intérieur du véhicule, sans qu'il soit possible de les déverrouiller ni de l'intérieur ni de l'extérieur. Seule l'utilisation de la clé de secours a permis de les libérer. Cet incident, qui s'était déjà produit une première fois, aurait pu avoir des conséquences dramatiques en cas d'urgence (chaleur, accident, malaise).

Un doute légitime sur l'état réel du véhicule à la livraison

Je souhaite également porter à votre attention un ensemble d'éléments qui, mis bout à bout, m'amènent à m'interroger sérieusement sur l'état de ce véhicule au moment de sa mise à disposition.

La remise de ce véhicule a en effet été différée à plusieurs reprises, sans explication réellement convaincante de la part de la concession. Par ailleurs, dès le jour de la livraison, j'ai constaté sur le capot des traces de corrosion importantes ; il m'a alors été indiqué qu'il s'agissait d'une simple « anomalie de peinture » qui a donné lieu à une reprise. A la livraison j'ai constaté une autre anomalie d'emboutissage sur une pliure du capot, pour lequel, malgré l'assurance de l'agent commercial qui m'a vendu la voiture n'a jamais eu de suite même pour prendre acte de cette curieuse pliure.

Le rapprochement entre ces reports de livraison successifs, cette anomalie constatée sur le capot dès le premier jour, et la survenue rapprochée de plusieurs pannes électriques majeures sur un véhicule au kilométrage pourtant très faible, m'amène à m'interroger : ce véhicule n'aurait-il pas été accidenté avant sa mise en location, ce qui expliquerait à la fois les délais de livraison et les dysfonctionnements électriques et de sécurité constatés depuis ? Je vous demande de bien vouloir m'apporter une réponse claire et documentée sur ce point.

Mes demandes

Compte tenu de la gravité de ces faits et de l'absence de toute réponse depuis le 22 août, je vous demande formellement :

1. Le remplacement immédiat et sans frais de ce véhicule par un véhicule en parfait état de fonctionnement et de sécurité, vérifié avant remise ;

2. Une expertise technique complète et contradictoire du véhicule actuel (systèmes de verrouillage, direction assistée, freinage, électronique embarquée) permettant d'établir l'origine de ces dysfonctionnements et de vérifier s'il présente des traces d'un sinistre antérieur ;
3. Une réponse écrite, motivée, sous un délai de huit (8) jours à compter de la réception du présent courrier.

À défaut de réponse satisfaisante dans ce délai, je me verrai contraint de saisir la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), ainsi que les services compétents en matière de sécurité automobile, d'en informer la presse comme je l'avais déjà annoncé à la concession de Cavaillon, et de me réserver la possibilité d'engager toute action utile pour faire valoir mes droits, notamment en cas de nouvel incident.

Je reste naturellement à votre disposition, ainsi qu'à celle de vos services, pour tout échange ou toute expertise que vous jugeriez utile, et je souhaite vivement qu'une solution rapide et sérieuse puisse être trouvée avant qu'un accident grave ne se produise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.



Lucien Lemaire

Pièces jointes :

- Copie de la lettre recommandée du 22 août 2026 adressée à la concession Renault de Cavaillon
- Copie de la lettre suivie du 27 août 2026 adressée à la concession Renault de Cavaillon